

mentale administre les institutions pour aliénés établies en vertu de la loi de l'hygiène mentale à North Battleford, Weyburn et Regina.

Hôpitaux unis en Saskatchewan.—En outre des hôpitaux généraux, il existe un système connu sous le nom d'"organisation des hôpitaux unis", dont le but est de fournir l'hospitalisation dans les districts ruraux. En vertu de la loi des hôpitaux unis, deux municipalités ou plus peuvent coopérer à la construction, l'outillage et l'entretien d'un hôpital où des traitements gratuits peuvent être donnés à certaines catégories de patients, aux frais des municipalités auxquelles ces patients appartiennent.

Bureau des services d'hygiène.—Ce bureau a le pouvoir d'approuver les règlements établis par les conseils municipaux et les accords conclus par eux au sujet des services médicaux et d'hospitalisation; il peut étudier les méthodes de répartition équitable du coût de la maladie et les besoins du peuple en ce qui concerne les services d'hygiène publique en général.

Commission du cancer.—Cette commission, créée en 1930, a établi des cliniques de consultation, de diagnostic et de traitement pour le cancer à Regina et à Saskatoon. Du radon est fabriqué à une usine d'émanation à Saskatoon. La commission se tient sans cesse au courant des progrès réalisés dans la prévention, le diagnostic et le traitement de cette maladie.

Branche des services médicaux de secours.—Des octrois sont versés aux médecins, dentistes et hôpitaux approuvés pour qu'ils dispensent des services médicaux suffisants aux nécessiteux résidant en toute partie de la province qui ne relève pas de la juridiction municipale, y compris un groupe connu sous le nom de "colons du nord" qui a été transporté de la région de sécheresse du sud à la section nord. L'insuline est fournie gratuitement aux diabétiques qui sont incapables d'en acheter.

Les préparatifs sont à peu près terminés pour l'établissement de centres, à Saskatoon et à Regina, destinés au traitement des cas de poliomyélite.

Alberta.—Le Ministère de la Santé Publique administre toutes les questions de santé publique dans la province; il comprend les divisions suivantes: maladies contagieuses, génie sanitaire et assainissement, enseignement de l'hygiène publique, laboratoires, service public d'infirmières, hôpitaux municipaux, inspection des hôpitaux, hygiène sociale, statistiques vitales, hygiène mentale, hygiène dentaire, bien-être de l'enfant et cancer.

Les institutions suivantes sont administrées par le Ministère: le sanatorium central de l'Alberta; l'hôpital provincial pour aliénés, Ponoka; l'école provinciale de formation, Red Deer; l'hôpital auxiliaire provincial, Claresholm; l'hôpital auxiliaire provincial, Raymond; l'institut provincial pour aliénés, Edmonton.

Des cliniques gratuites pour les maladies vénériennes sont maintenues dans les quatre principales villes et les deux prisons provinciales. Au moyen de conférences, du cinéma, de bulletins et de causeries radiophoniques, on poursuit une campagne de vulgarisation sur l'hygiène sociale.

Des traitements gratuits pour les types contagieux de tuberculose sont fournis à tout résidant de bonne foi, *i.e.* à toute personne qui a habité la province un an au moins avant de faire sa demande d'admission au sanatorium.

La loi concernant les personnes atteintes de poliomyélite de 1938 pourvoit au traitement gratuit dans des hôpitaux privés des personnes frappées de cette maladie. Elle pourvoit également à l'instruction académique, à la formation professionnelle et au rétablissement de ceux qui restent paralysés à la suite de cette maladie.

Le Ministère de la Santé Publique a été l'initiateur d'un service pour le traitement du cancer dans la province. Des cliniques de diagnostic ont été établies à Edmonton et à Calgary, lesquelles se tiennent toutes les semaines. Il est pourvu